d'éviter les conséquences d'une [illegible] insuffisamment préparée dans l'Adrar. Le chef de bataillon commandant le cercle du Tirara se rend en personne à Akjoucht pour enquêter.

L'ESPION DE TOUL

COMMENT FUT ARRÊTÉ le mystérieux photographe

A-T-IL DES COMPLICES ?

Toul, 29 mars.

Malgré le silence obstiné et voulu que tout le monde garde sur l'arrestation de l'espion dont nous avons parlé, on commence à avoir quelques détails sur cette affaire considérée comme grave.

Voici la narration des faits depuis leur origine : relevés ouvrages de fortifications sont en voie de transformation, notamment le fort et la redoute de Dahlmann, situés à proximité du bourg de Gondreville.

Or, depuis quelque temps, l'autorité militaire avait remarqué des allées et venues suspectes autour de ce fort et d'autres dans environs. Le fort de Gondreville semblait être l'objet de la curiosité intéressée d'un certain touriste qui rôdait dans les alentours. On sait que les précautions les plus minutieuses sont prises pour éviter l'approche des ouvrages de défense. Les ouvriers qui y travaillent ne peuvent même pas y circuler librement et des sentinelles à la consigne inpitoyable en défendent les approches à toute personne étrangère au service, l'autorité militaire prévint donc la sûreté générale qui organisa une surveillance.

Jeudi, M. Fougère, commissaire spécial de Toul, accompagné d'agents des brigades mobiles, fut surprendre un individu qui photographiait la redoute non pas comme l'eût fait un touriste imprudent, mais bien un homme qui possède la technique de la fortification. Il le connaissait d'ailleurs pour un habitué de cette homme, mais celui-ci très leste et entraîné à la course, devaît à toute vitesse vers la Moselle. M. Fougère et ses agents parvinrent néanmoins à rejoindre le fugitif et le mirent en état d'arrestation.

Il était onze heures et demie du matin. Vers deux heures et demie, le prisonnier était ramené et incarcéré à la prison de Toul, et à quatre heures, le Parquet procédait à un interrogatoire d'identité.

L'inculpé est petit, maigre, de figure très intelligente. Il paraît âgé de vingt-quatre ans mais pourrait aussi bien en avoir vingt-huit. Il dit se nommer Lefort et habiter les environs de Metz mais on a lieu de croire que ce n'est pas dans cette ville qu'était son domicile réel. Sa mise est correcte, il porte un pardessus foncé et une casquette plate.

Habileté suspecte

Le soir même il fut procédé au développement des clichés de Lefort et à leur tirage sur papier au bromure au moyen de la lumière artificielle comme il est d'usage lorsqu'on opère de nuit. Il paraît que la stupéfaction du Parquet fut énorme lorsque les photographies furent examinées, car elles révélèrent que l'on se trouvait en présence d'un homme très expert qui avait l'habitude de relever des cotes répétées par notre service d'artillerie et de [illegible] il fait le relief des ouvrages spéciale pour des sortes de repérages et quelqu'un me disait à ce propos : cet individu doit avoir l'habitude de travailler au sextan.

L'arrestation fut tenue secrète par M. Thirion, président de la République à Toul, et M. Sillie, juge d'instruction, et, dès le lendemain vendredi, ces messieurs se transportaient aux forts de Gondreville, Mordast, Frémicourt, Bouvron, pour se rendre compte, en compagnie d'officiers, de la portée du délit commis. Le gouverneur de la place de Toul, le général de division Dubouillier, avait donné les autorisations nécessaires pour permettre au Parquet d'entrer dans ces ouvrages fortifiés, ce qui dénote les difficultés qu'il faut vaincre pour être admis à l'intérieur des forts.

On s'attend à l'arrestation de personnes complices de Lefort.

POLITIQUE RÉGIONALE

A LILLE

La Ligue Radicale et Radicale-Socialiste de Lille et de ses cantons et le Comité Lillois du *Progrès du Nord* ont adressé d'un commun accord au Comité Libéral, au Comité Progressiste et à la Section Lilloise du Parti socialiste, la lettre suivante :

Lille, le 28 mars 1906.

Monsieur le Président,

Au nom du Parti Radical, Radical-Socialiste, nous avons l'honneur de vous soumettre la proposition suivante :

« Le Parti Radical et Radical-Socialiste propose aux autres Partis : *Parti Socialiste — Comité Progressiste — Comité Libéral* d'accepter, à titre d'essai, la Représentation proportionnelle des Partis pour les prochaines Élections Municipales de Lille. Chaque Parti s'engagerait à ne représenter au deuxième tour de scrutin que le nombre de Candidats qui lui serait attribué d'après le nombre de voix obtenu par lui au premier tour ».

Vous priant Monsieur le Président, de vouloir bien nous faire parvenir votre réponse à cette proposition pour le trois avril prochain au plus tard, nous vous présentons nos salutations empressées.

Pour la Ligue Radicale et Radicale-Socialiste de Lille et de ses Cantons,

Le Secrétaire,
DUVILLIER.

Pour le Comité Lillois du « Progrès du Nord »,

Le Secrétaire,
F. PEROT.

LA RÉGION

A ROUBAIX

Scène sanglante DANS UN ESTAMINET

Entre amant et maîtresse. — Le coupable s'évade du poste de police

Ayant pour maîtresse depuis plus de trois ans la nommée Hélène Hujiers, âgée de 22 ans, soigneuse, François Lérisson, 22 ans, journalier, demeure avec elle depuis trois mois dans une chambre garnie de l'estaminet « A la Justice », rue des Fleurs, 52.

Très fidèle à sa maîtresse, Lérisson fait à cette dernière des scènes très violentes. Dans la nuit de samedi à dimanche, le cabaretier, Henri Bourgois, fut même forcé de monter pour lui imposer silence.

« Si vous ne descendez pas immédiatement, lui dit Lérisson en montrant un couteau, je vais vous ouvrir le ventre. »

Devant cette menace, M. Bourgois se retira et tout rentra dans le calme.

Dimanche matin, une nouvelle querelle éclata entre les deux amants, et Lérisson menaça la fille Riquière de lui faire une boutonnière avec une paire de ciseaux.

Prise de peur, la jeune fille se sauva et ne revint que lundi matin, après s'être masquée avec des amis.

Lérisson, qui avait de son côté fait le Mi-Carême, rentra vers neuf heures du matin et trouva sa maîtresse endormie. — Ayant rejoint par le cabaretier, Lérisson prévint ce dernier dans sa chambre, grâce à un mensonge : il avait, dit-il, du linge à prendre. — Les deux amants se prirent de querelle à nouveau et soudain, sortant un couteau de sa poche, Lérisson se jeta sur son amie et la frappa de son arme au côté gauche du front, un peu au-dessus de l'œil, lui faisant une plaie étendue, mais sans gravité, qui a été suturée par M. le docteur Vanier.

Mis immédiatement en état d'arrestation par l'agent de sûreté Gautier et le Brigadier Danhauffer, Lérisson fut conduit au poste de police du 1e arrondissement, d'où il se sauva lorsque le secrétaire Delchambre procédait à son interrogatoire.

Fort heureusement, le malandrin n'alla pas bien loin ; un gendarme revenant à la caserne, lui barra la route à hauteur de la rue des Fleurs et le ramena à nouveau avec l'aide du secrétaire Delchambre, qui s'était élancé à sa poursuite.

Lérisson a été conduit à Lille à deux heures.

Des masques sont attaqués

PAR UN SOLDAT IVRE

Deux jeunes filles blessées. Arrestation du coupable

Dans la nuit de dimanche à lundi, vers minuit et demi, un groupe de sept masques garçons et filles habitant le Moulin, remontaient la rue Neuve, se dirigeant vers la rue des Fabricants.

Au coin de cette rue, un soldat ivre, tenant en main sa baïonnette, se jeta sur eux et blessa deux jeunes filles, tandis que les autres personnes prenaient la fuite.

« Deux des blessées, Raymonde Doye, âgée de 14 ans, demeurant rue d'Espagne, 19, a été atteinte par la baïonnette en côté droit du front, un peu au dessus de l'œil. Étant sous le coup de la douleur évanouie au milieu de la chaussée, elle fut transportée à l'estaminet « Au Petit Minos », où on lui donna des soins énergiques, après quoi elle a été reconduite chez elle par son frère. Quoique pénétrante, la blessure ne paraît pas inquiétante. L'autre blessée, Mlle Suzanne Pitrer, 15 ans, demeurant rue des Fabricants, 18, a été atteinte très légèrement au lobule de l'oreille gauche.

L'agresseur, Georges Debruyne, demeurant rue de Benain, cour Dhotlum, soldat au 8e régiment d'infanterie en garnison au fort de Mons-en-Barœul, se faisait arrêter par des passants qui le conduisirent devant M. Grimaldi, commissaire de permanence, à qui il déclara avoir été attaqué le premier par les masques et n'avoir fait que se défendre.

Debruyne est sujet à des crises nerveuses qui lui font perdre complètement la tête quand il a bu et le rendent irresponsable de ses actes. Il a été conduit au parquet.

Mlle Doye devra subir une incapacité de travail de dix jours.

UN VIOLENT INCENDIE

30.000 francs de dégâts

Un violent incendie s'est déclaré lundi vers neuf heures du soir, sans qu'on sache encore à quelle cause l'attribuer, au 1er étage de l'atelier de menuiserie occupé, 61, rue de la Vigne, par M. Paul Leroy.

M. Leroy n'avait pas travaillé de la journée de lundi de la Mi-Carême. Mme Leroy était restée seule à la maison depuis le matin.

Ce sont des voisins habitant une cour attenante qui aperçurent les flammes. Ils donnèrent l'alarme et les pompiers, rapidement accourus, allaquèrent le feu de tous les côtés à la lois.

A onze heures on était maître du sinistre.

Le rez-de-chaussée avait été passablement endommagé par l'eau. L'installation de menuiserie qui s'y trouvaient sont en bois et brûlés ou hors d'usage.

On estime à 30.000 francs le chiffre des dégâts. Cet incendie a causé un vif désarroi dans la population du quartier. Les habitants de la cour voisine, asphyxiés par la fumée et voyant les flammes, s'affolèrent et durent se réfugier chez des voisins.

Une équipe de pompiers a passé la nuit sur les lieux.

Le Terrible Drame de Famille

DE LA RUE DE LILLE

Quelques nouveaux détails. Descente du Parquet

Voici quelques détails complémentaires sur le terrible drame de famille qui s'est déroulé dimanche soir, au 147 de la rue de Lille.

Originaire de Thourout (Belgique), M. Camille Becue, le victime, était un bon ouvrier charron, très estimé de son patron M. Camille Desrousseaux, rue de l'Epeule, 56.

Depuis deux ans, il était retraité du corps des sapeurs-pompiers volontaires, dont il avait fait partie pendant 23 ans.

De sa première femme, Marie Devaere, il n'avait pas eu d'enfant. Il avait épousé, il y a deux ans, Julienne Vergaerde, veuve de M. Alphonse Bauchart, employé de commerce, laquelle avait un fils, Georges. Âgé aujourd'hui de 18 ans, avec qui elle habitait, au 117 de la rue de Lille, une épicerie-buvette, où Bécue vint demeurer. Georges Bauchart était occupé comme tisserand chez MM. C. et J. Poiret. Il y a deux mois, survenait d'une amende qui lui avait été infligée, il demanda son livret et quitta l'usine. Depuis, il était sans travail, au grand mécontentement de son beau-père qui, maintes fois, lui fit des reproches. Mais la mère soutenait son fils unique. De là, des scènes fréquentes dans le ménage.

Dimanche soir, étant rentré en retard, Georges Bauchart était grondé par M. Bécue. Sa mère intervint en sa faveur et fut battue et menacée de mort par son mari, qui empoigna même son beau-fils par le cou. Pour se défendre et protéger sa mère, le jeune homme, étendant le bras vers la table, s'empara d'un couteau de cuisine et, perdant la tête, le plongea dans le ventre de son agresseur.

Nos lecteurs savent le reste : la mort de Bécue et l'arrestation du meurtrier, qui est désolé de son acte. Il déclare ne pas avoir voulu tuer son beau-père, mais seulement se défendre et défendre sa mère.

DESCENTE DU PARQUET

M. Delalé, juge d'instruction, est arrivé à Roubaix vers deux heures de l'après-midi. Il s'est rendu d'abord au greffier, M. Bacon.

Le magistrat, accompagné de M. Grimaldi, commissaire de police du 1e arrondissement, chargé de l'enquête, s'est immédiatement rendu au commissariat de la 1e arrondissement pour y entendre le meurtrier qui y avait été transféré depuis midi.

Georges Bauchart a fait au juge le récit du drame, récit que tout le monde connaît, en ajoutant qu'il n'a pas frappé pour se défendre, mais bien dans un coup de colère et pour venger sa mère, car, a-t-il dit ; « Du sang ce n'est pas de l'eau. »

Après le coupable, qui semble avoir de vives regrets, M. Delalé a entendu la famille Lambin, beau-frère et sœur de Mme Becue, qui assistèrent à la première partie de la querelle ; Mme Desyn, demeurant cour Bonte-Papillon, qui déclare que Bécue ne faisait des scènes à sa femme que depuis huit semaines, époque à laquelle Georges Bauchart cessa de travailler. C'est cette dame qui remassa par terre l'arme du crime et la donna aux agents qui vinrent arrêter le meurtrier. Mme veuve Bécue, mère du coupable et épouse de la victime, n'a rien ajouté de plus à sa précédente déposition.

Georges Bauchart a été conduit au parquet lundi soir, par deux agents de la sûreté, et, pendant le trajet, il a demandé à voir, le matin, puis le corps sera ramené rue de Lille, 117. Les funérailles auront lieu mercredi, à 8 h. ½ du matin.

A MORTAGNE-DU-NORD

Un générateur pesant 9,000 kilos tombe dans l'Escaut

M. Milleville, entrepreneur de transports, avait chargé son fils et un ouvrier, M. Delaporte, de transporter d'un générateur de 9.000 kilos qui devait être livré à la Fabrique de Chicorée, longeant l'Escaut. Le transport s'effectua sans ennui jusqu'au chemin de halage que les voitures devaient emprunter pour arriver à la fabrique. Il leur restait peu de chemin à parcourir lorsque le chemin de halage s'affaissa et les roues de droite s'enfoncèrent dans la berge, poussant ainsi au camion un plan incliné. Le générateur glissant seul, verse sur le côté et tombe dans l'Escaut. Il était passé sans que les conducteurs aient eu le temps de s'en apercevoir.

A MAING

Un passant écrasé par un train

Nous apprenons en dernière heure qu'un passant fut écrasé par le train à la station de Maing-Famars.

LA MI-CARÊME

A Douai

Voici le palmarès du concours de la Mi-Carême :

Groupes. — 1re catégorie, 100 personnes et au-dessus : 1er prix, 200 fr., La Marchin, 2e, 200 fr., Gayant en 1806, 3e, 125 fr., le tambour de 40 chevaux ; 4e, 50 fr., Le Bœuf gras, 5e, 50 fr., Le Bœuf gras (bis), 6e, 50 fr., Harmonie de la Ferme, 6e, 50 fr., les Bonnes société de Valenciennes, 7e, 20 fr., les Casseurs de bois, 8e, 20 fr., les Ouvriers du bâtiment.

2e catégorie, 40 à 20 personnes : 1er prix, 150 fr., Le Maroc, 2e, 100 fr. (bas décoré), 3e, 75 fr., l'Enterrement de la Chrétienne, 4e, 50 fr., la Chasse aux Faucheurs, 5e, 25 fr., La guerre aux macarons.

3e catégorie, moins de 10 personnes (couples) : 1er prix, 60 fr., les Trois Enfantes, 2e, 40 fr., l'Aurore et la Nuit, 3e, 30 fr., Dentiste américain, 4e, 20 fr., la tribu des Auguste.

4e catégorie, isolés, 20 à 10 personnes : 1er prix, 75 fr., l'Été, 2e, 50 fr., Abat-jour, 3e, 30 fr., la Reine des Cœurs, 4e, 20 fr., la Reine des Papillons, 5e, 20 fr., Soignez votre chevelure, 6e, 15 fr., Folie.

5e catégorie, isolés, les plus originaux : 1er prix, 75 fr., Dubolo à trois pantins, 2e, 50 fr., les ressources de l'invalide d'un m. du dimanche, avec ses deux jambes de bois, 3e et 4e ex-aequo, 25 fr., Sujet fantastique et Hydroplane, 5e et 6e, pas décernés, 7e, 10 fr., Auguste et son nègre, 8e, 10 fr., Bleuse de Bo.

6e catégorie, enfants : 1er prix, 25 fr., Pitou et Noanou, 2e, 15 fr., page François Ier, 3e, 10 fr., Meunier et Meunière, 4e, 5 fr., Turco, 5e, 5e et 6e, 5 fr., convalescent du Maroc, capitaine de chasseurs et un zouave.

DISTRIBUTION DES RÉCOMPENSES

au Comité Linier de France

LE PALMARÈS

Voici la liste des lauréats du Comité Linier de France, en 1907 :

Arrondissement d'Avesnes. — Rappels de médailles de vermeil et primes de 25 francs. — MM. Desiré Cailleton, de Ferrière-la-Petite ; Lucien Lobet, de Ferrière-la-Grande ; Emile Bonnemont, de Poix ; Clément Barteville, de Cerfontaine.

Collaborateurs. — Rappels de médailles de vermeil et primes de 25 francs. — MM. Léonce Lindh, instituteur, à Baumont-les-Mines ; Emile Wignolle, instituteur, à Boussies.

Arrondissement de Cambrai. — Médaille de vermeil et primes de 25 francs. — MM. Alfred Degremont, de Paillencourt. — Rappel de médaille de vermeil et prime de 25 francs. — M. Jules Wilpert, à Villers-Plouich. — Médailles d'argent et primes de 25 francs. — Mme Levrez-Forest (veuve), d'Haussy ; M. Molty-Wiart, à Estrun. — Médaille de bronze et prime de 20 francs. — M. Jules Wart, d'Estrun.

Arrondissement de Douai. — Diplôme hors concours et prime de 25 francs. — M. Auguste Cabre, de Flines-lez-Raches. — Rappels de diplômes d'honneur et primes de 25 francs. — MM. Léon Bastien, de Marchiennes ; Hippolyte Chemin, de Flines-lez-Raches ; Gœz-Duflos, de Lauzin. — Rappel de médaille d'or et prime de 25 francs. — M. Verdavoit-Lemaire, d'Auchy. — Médailles de vermeil et primes de 25 francs. — MM. Beauvois-Demarquette, à Roucourt ; Wareqnin, Gobert Builes, de Roucourt ; Delannoy-Carbon, de Flines-lez-Raches ; Louis Morelle, de Sin-le-Noble. — Rappels de médailles de vermeil et prime de 25 francs. — MM. Léon Delporte, de Flines-lez-Raches ; Jules Séverin, de Nomain. — Médailles d'argent et primes de 20 francs. — MM. Ferdinand Cauf, d'Orchies ; Constant Merlot, de Fléchin. — Médailles de bronze et primes de 20 francs. — MM. Joseph Buisine, d'Ecaillon ; André Cornet-Delille, de Pecquencourt.

Collaborateurs. — Plaquette de vermeil et prime de 25 francs. — M. Buisine, instituteur à Flines-les-Raches. — Plaquette d'argent et prime de 25 francs. — M. Rullin, instituteur à Sin-le-Noble. — Rappel de médaille de vermeil et prime de 20 francs. — M. Henquiez, instituteur à Fressain. — Médaille d'argent et prime de 20 francs. — M. Rousseau, instituteur à Coutiches.

Arrondissement de Dunkerque. — Diplômes hors concours et primes de 25 francs. — MM. Denis Anneux, de Cormhoudt ; Albert Debaeze, de Wormoudt ; Janssen-Bennynck, de Rexpoëde ; Victor Leulliette, de Bourbourg-Campagne ; Charles Leuf-Verset, de Saint-Georges ; Edouard Louf-Castier, de Saint-Georges ; Oridé Mahieus, de Rexpoëde ; Benoît Gutters, d'Herzeele ; Henri Vermersch, de Rosendaël. — Rappels de médailles de vermeil et primes de 25 francs. — MM. Louis Coquerel, de Bourbourg-Campagne ; Alfred Fraviny, de Saint-Georges. — Médailles de vermeil et primes de 25 francs. — MM. Léon Dourcy, de Bourbourg-Campagne ; Louis Dufieux, de Bourbourg-Campagne ; Leurs, de Brouckerque ; Jules Matrenghem, de Loon-Plage ; Louis Vaique, de Saint-Georges. — Rappels de médailles de vermeil et primes de 20 francs. — MM. Bernard Marques, de Cappelle-la-Grande ; Louis Coudeville, de Loon-Plage ; Joseph Decroiselle, de Bourbourg-Campagne ; Gustave Deswarte, de Ghyvelde ; Henri Lemaire, de Saint-Georges ; Mme veuve Loolert, de Saint-Pierrebrouck ; M. Julien Philippo, d'Herzeele ; Georges Poidevin, de Bourbourg-Campagne ; Augustin Vermersch-Bonnet, de Craywick. — Médailles d'argent et primes de 20 fr. — MM. Louis Baudens, de Vendeuvre-Barrès ; Gaston Codron, de Pitgam ; Georges Coulombel, de Craywick ; Lucien Delepouve, de Capellebrouck ; Séverin Delepouve, de Cappellebrouck ; Polydore Dewaele, de Steene, Georges Parent, de Coudekerque-Branche ; Jérémie Rouzou, de Spycker ; Albert Vansteenberghe, de Coudekerque-Village ; Rémy Vercoustre, de Bourbourg-Campagne ; Vermerch-Fossart, d'Houlschoute. — Médailles de bronze et primes de 20 francs. — MM. Auguste Beun, de Cappellebrouck ; Emile Bollart, de Saint-Pierrebrouck ; Arthur Brimeux, de Saint-Pierrebrouck ; Pierre Campagnie, de Rexpoëde ; Chaudez-Jasert, de Saint-Georges ; Louis Coquart, de Saint-Pierrebrouck ; Napoléon Courcol, de Loon-Plage ; Auguste Devey, de Grande-Synthe ; Emile Dubreucq, de Saint-Momelin ; Louis Fa, de Cappellebrouck ; Alfred Roquin, de Cappellebrouck ; Octave Sailly, de Saint-Pierrebrouck ; Arthur Vanheughe, de Saint-Pierrebrouck ; Arthur Vanhoove, de Coudekerque-Village ; Eugène Verhaeghe, de Ghyvelde.

Collaborateurs. — Diplôme d'honneur et prime de 25 francs. — M. Vercoutre, instituteur à Loon-Plage. — Rappels de diplômes d'honneur et primes de 25 francs. — MM. Delepouve, instituteur à Saint-Pierrebrouck ; Géryl, instituteur en retraite à Gravelines ; Lefebvre, instituteur à Bissezeele. — Rappels de médailles de vermeil et primes de 20 francs. — MM. Ducurney, instituteur à Rexpoëde ; Rose, instituteur à Volckerinckhove. — Médailles d'argent et primes de 20 francs. — MM. Fleury, instituteur à Cappelle-brouck ; Riquet, instituteur à Brouckerque. — Médailles de bronze et prime de 20 francs. — M. Lepers, instituteur à Herzeele.

Arrondissement d'Hazebrouck. — Diplômes hors concours et primes de 25 francs. — MM. Dhoutaut, d'Hazebrouck ; Vieillard, à Le Sart ; Stapple ; Henri Delvar, à Thiennes ; Lefebvre, instituteur à Saint-Pierrebrouck ; Géryl, instituteur en retraite à Gravelines ; Lefebvre, instituteur à Bissezeele. — Rappels de médailles de vermeil et primes de 20 francs. — MM. Ducurney, instituteur à Rexpoëde ; Rose, instituteur à Volckerinckhove. — Médailles d'argent et primes de 20 francs. — MM. Fleury, instituteur à Cappelle-brouck ; Riquet, instituteur à Brouckerque. — Médailles de bronze et prime de 20 francs. — M. Lepers, instituteur à Herzeele.

Arrondissement d'Hazebrouck. — Diplômes hors concours et primes de 25 francs. — MM. Dhoutaut, d'Hazebrouck ; Vieillard, à Le Sart ; Stapple, à Stapple ; Henri Delvar, à Thiennes ; Lefebvre, instituteur à Saint-Pierrebrouck ; Géryl, instituteur en retraite à Gravelines ; Lefebvre, instituteur à Bissezeele. — Rappels de médailles de vermeil et primes de 20 francs. — MM. Ducurney, instituteur à Rexpoëde ; Rose, instituteur à Volckerinckhove. — Médailles d'argent et primes de 20 francs. — MM. Fleury, instituteur à Cappelle-brouck ; Riquet, instituteur à Brouckerque. — Médailles de bronze et prime de 20 francs. — M. Lepers, instituteur à Herzeele.

Arrondissement de Lille. — Diplômes hors concours et primes de 25 francs. — MM. Désiré Delsarte, de Lille ; Jules Dupuis, de Quesnoy-sur-Deûle ; Pierre Dupuis, de Quesnoy-sur-Deûle ; Pinquier, de Lille ; Camille Crabbe, ouvrier tisseur chez MM. Wallaert frères, à Lille ; Alfred Boivin, pasteur à la Société anonyme d'Amiens. — Médailles d'argent : MM. Léonard Verstraete, ouvrier tisseur chez MM. Wallaert frères, à Lille ; Louis Campagne, ouvrier chez MM. Wallaert frères, à Lille ; Louis Lemaire, ouvrier tisseur chez MM. Wallaert frères, à Santes ; Mme Jeanne Rousel, tisseuse chez MM. Merveille frères, à Tourcoing ; M. Jules Dupuis, ouvrier tisseur chez MM. Van frères, à Bellenaves ; Mme Maria Cousin, fileuse chez M. A. Mahieu, à Armentières ; M. J.-B. Dupuis, ouvrier tisseur chez MM. Gustave Dupuis et fils, à Sachin ; Mmes Irma Lemaire, carderesse à la Société anonyme d'Amiens ; Marie Mellesse, bambrocheuse chez MM. Van de Wiele, Delesalle et Cie, à Lille ; Angèle Lirat, fileuse chez M. A. Mahieu, à Armentières ; Sidonie Dumez, bobineuse chez MM. Faucheur frères, à Lille ; M. Jules Wagon, ouvrier de filature chez MM. Laurent frères, à Roncq ; Mme Adolphine Wattellier, bambrocheuse chez MM. Van frères, à Bellenaves ; M. Théodore Dubucq, fileuse chez M. Descamps aîné, à Lille.

M. Louis Bino, ouvrier de filature chez MM. Lorthioir frères, à Lille ; Mme Philomène Coisne, fileuse chez M. A. Mahieu, à Armentières ; Epitha Brodewier, ouvrière de filature chez MM. Delta-Peignage, à Lille ; M. J. Dupuis, fileur chez M. Marie Bacquaert, à Armentières ; Mme Marie Dupuis, dévideuse chez M. A. Mahieu, à Armentières ; M. Alfred Potier, graisseur chez M. Alfred Drouvart, à Armentières ; Lucien Blondel, charpentier chez M. A. Scalbert et Cie, à La Madeleine ; Mme Anastasie Grare, ouvrière de filature chez MM. Merveille frères, à Tourcoing ; MM. Alphonse Dupuis, ouvrier fileur chez MM. Dupuis et Cie, à Lille ; Henri Cruyplandt, peigneur chez MM. Crépy fils et Cie, à Lille ; Jean Surmont, peigneur chez MM. Delattre et Cie, à Lille ; M. Auguste Duchâtel, ouvrier chez MM. Van frères, à Armentières ; Théophile Hulten, peigneur chez MM. V. Drieux et fils, à Lille ; Henri Vandoorne, peigneur chez M. Cardon-Masson, à Armentières ; J.-B. Sellier, peigneur chez M. A. Mahieu, à Armentières ; Mme Claire Jacquemin, dévideuse chez M. A. Mahieu, à Armentières ; MM. Francis Talon, peigneur chez MM. Delta-Peignage, à Lille ; M. Alfred Dupuis, ouvrier fileur chez M. Alfred Dupuis et fils, à Quesnoy-sur-Deûle ; Victor Saint-Yrit, graisseur chez MM. C. Guillemand aîné et Cie, à Sechin ; Mme Marie Capel, ajusteur à la Société anonyme d'Amiens ; Mmes Marie Dupuis, dévideuse chez MM. Dubois et Charvet-Colombier, à Armentières ; Joséphine Bettembos, dévideuse à la Société anonyme d'Amiens.

M. Louis Lemaire, tourneur chez MM. V. Poulchain et Deroix frères, à Armentières ; Mme Clotilde Carpentier, fileuse chez MM. V. Poulchain et Deroix, à Armentières ; M. Auguste Debuse, surveillant du chauffage des métiers chez MM. C. Guilleminot aîné et Cie, à Sechin ; Mme Hortense Dupuis, ouvrière de filature chez MM. Merveille frères, à Tourcoing ; Flora Desrousseaux, ouvrière de filature chez MM. Merveille frères, à Tourcoing ; MM. Alfred Dupuis, ouvrier fileur chez M. Dupuis et fils, à Sechin ; Charvet-Coldenhier, à Armentières ; Jean-François Debourt, peigneur chez MM. Laurent frères, à Roncq ; Mmes Hélène Dupuis, fileuse chez M. Cardon-Masson, à Armentières ; Rosalie Bouquillon, dévideuse chez M. A. Mahieu, à Armentières ; Mme Clémence Dupuis, dévideuse à la Société anonyme d'Amiens ; Marie Doucet, bobineuse à la Société anonyme d'Amiens ; Juliette Durez, dévideuse à la Société anonyme d'Amiens ; M. Durez et fils, à Sechin ; MM. Désiré Bourghelle, peigneur chez MM. Delta-Durez et fils, à Sechin ; Mme Descarpentries, de Lecelles ; Dupret-Revel, de Tourcoing ; Emile Ghuisiain, de Lecelles ; Bernard Hourdeau, de Mauldé ; Mme Marie Vandeville, de Wavrin ; Mme Marie Vandeville, à Arthur Vandeville, de Nivelle ; Clément Vandeville, de Thun ; Henri Vandeville, de Thun. — Médailles de bronze et primes de 20 francs. — MM. Chantry-Choquet, de Mauldé ; Cédric Lhuissier, de Lecelles ; Louis Prévost, de Saint-Amand ; Désiré Vandeville, de Nivelle.

Collaborateurs. — Plaquette d'argent et prime de 25 francs. — M. Heulle, instituteur à Nivelle. — Rappel de médaille de vermeil et prime de 20 francs. — M. Nulle, instituteur à Brillon.

Récompenses aux propagateurs de la culture du lin. — Médaille d'or. — M. Descarpentries-Delcaillé, de Lecelles. — Diplôme d'honneur. — M. Leduc, de Marquillies (P.-de-C.). — Médailles de rappel. — MM. Delamarre, d'Auxi-le-Château (P.-de-C.) ; Darras, de Cuts (Oise) ; Vouhaumé, de Vieuxchâtel (Seine-et-Marne).

Récompenses aux collaborateurs, ouvriers et ouvrières de l'industrie linière offertes par le Comité linier de France. — 1re catégorie : Ouvriers de filature de vermeil. — M. Henry Bouchery, directeur de peignage à la Société anonyme de Peignage de Roubaix, 38 ans. — Médaille d'argent : M. Adrien Ducas, contremaître de peignage à la société anonyme d'Amiens, 31 ans.

2e Comptables et employés. — Plaquettes d'argent : M. Célestin Vanpeenhoudt, employé chez MM. V. Poulchain et Deroix frères, à Armentières, depuis 36 ans. — Médaille d'argent : M. Jules Lemaire, à la Société anonyme d'Amiens, depuis 31 ans.

3e Ouvriers non comptables. — M. Charles-Victor Delbecque, ouvrier employé chez MM. C. Leblan et fils, à Lille, depuis 30 ans.

4e Contremaîtres. — Médailles de vermeil : MM. Usmar Mesnilmontant, contremaître mécanicien à la Société anonyme de Prémichon. — Adolphe Dewez, contremaître de peignage à la Société anonyme de Peignage de Roubaix ; Alfred Bonte, contremaître de filature chez MM. Dupuis et fils, à Sechin ; Charles Rodez, contremaître de peignage chez M. Alfred Dupuis et fils, à Quesnoy-sur-Deûle ; Bertelotte, contremaître de filature chez M. A. Mahieu, à Armentières. — Alexis Dupuis, contremaître de filature chez M. A. Mahieu, à Armentières. — Joseph Vanpamboek, chef de peignage chez MM. Faucheur frères, à Lille. — Jean-Jacques Dupuis, contremaître de filature à la Société anonyme d'Amiens. — Louis Bellain, contremaître de peignage chez MM. Van de Wiele, Delesalle et Cie, à Lille. — Paul Bellain, contremaître de peignage chez MM. Van de Wiele, Delesalle et Cie, à Lille. — Adolphe Michiels, contremaître de filature chez M. Dessampis Pelné, à Lille. — Louis Dullop, chef tisseur chez M. Descamps aîné, à Lille. — Jules Cousin, surveillant de chauffage chez MM. Van frères, à Bellenaves. — Théophile Hurez, surveillant à la Société anonyme d'Amiens. — Ferdinand Vandeville, surveillant de peignage chez MM. Pouillier, d'Halluin et fils, à Quesnoy-sur-Deûle. — Mention honorable : M. Vincent Bonnet, contremaître chez MM. V. Poulchain et Deroix frères, à Armentières, a fait preuve d'une dévouement exceptionnel au cours de l'incendie de l'usine de ses patrons.

5e Ouvriers et ouvrières. — Médaille de vermeil : MM. Désiré Devys, ouvrier au service des ateliers à la Société anonyme de Peignage ; François-Louis Mon, ouvrier à la Société anonyme de Péronchies ; Louis Hequin, balayeur à la Société anonyme de Péronchies ; Jules Dubrulle, ouvrier de filature chez MM. Delta-Peignage, à Lille ; Camille Crabbe, ouvrier tisseur chez MM. Wallaert frères, à Lille ; Alfred Boivin, pasteur à la Société anonyme d'Amiens. — Médailles d'argent : MM. Léonard Verstraete, ouvrier tisseur chez MM. Wallaert frères, à Lille ; Louis Campagne, ouvrier chez MM. Wallaert frères, à Lille ; Louis Lemaire, ouvrier tisseur chez MM. Wallaert frères, à Santes ; Mme Jeanne Rousel, tisseuse chez MM. Merveille frères, à Tourcoing ; M. Jules Dupuis, ouvrier tisseur chez MM. Van frères, à Bellenaves ; Mme Maria Cousin, fileuse chez M. A. Mahieu, à Armentières ; M. J.-B. Dupuis, ouvrier tisseur chez MM. Gustave Dupuis et fils, à Sechin ; Mmes Irma Lemaire, carderesse à la Société anonyme d'Amiens ; Marie Mellesse, bambrocheuse chez MM. Van de Wiele, Delesalle et Cie, à Lille ; Angèle Lirat, fileuse chez M. A. Mahieu, à Armentières ; Sidonie Dumez, bobineuse chez MM. Faucheur frères, à Lille ; M. Jules Wagon, ouvrier de filature chez MM. Laurent frères, à Roncq ; Mme Adolphine Wattellier, bambrocheuse chez MM. Van frères, à Bellenaves ; M. Théodore Dubucq, fileuse chez M. Descamps aîné, à Lille.

M. Louis Bino, ouvrier de filature chez MM. Lorthioir frères, à Lille ; Mme Philomène Coisne, fileuse chez M. A. Mahieu, à Armentières ; Epitha Brodewier, ouvrière de filature chez MM. Delta-Peignage, à Lille ; M. J. Dupuis, fileur chez M. Marie Bacquaert, à Armentières ; Mme Marie Dupuis, dévideuse chez M. A. Mahieu, à Armentières ; M. Alfred Potier, graisseur chez M. Alfred Drouvart, à Armentières ; Lucien Blondel, charpentier chez M. A. Scalbert et Cie, à La Madeleine ; Mme Anastasie Grare, ouvrière de filature chez MM. Merveille frères, à Tourcoing ; MM. Alphonse Dupuis, ouvrier fileur chez MM. Dupuis et Cie, à Lille ; Henri Cruyplandt, peigneur chez MM. Crépy fils et Cie, à Lille ; Jean Surmont, peigneur chez MM. Delattre et Cie, à Lille ; M. Auguste Duchâtel, ouvrier chez MM. Van frères, à Armentières ; Théophile Hulten, peigneur chez MM. V. Drieux et fils, à Lille ; Henri Vandoorne, peigneur chez M. Cardon-Masson, à Armentières ; J.-B. Sellier, peigneur chez M. A. Mahieu, à Armentières ; Mme Claire Jacquemin, dévideuse chez M. A. Mahieu, à Armentières ; MM. Francis Talon, peigneur chez MM. Delta-Peignage, à Lille ; M. Alfred Dupuis, ouvrier fileur chez M. Alfred Dupuis et fils, à Quesnoy-sur-Deûle ; Victor Saint-Yrit, graisseur chez MM. C. Guillemand aîné et Cie, à Sechin ; Mme Marie Capel, ajusteur à la Société anonyme d'Amiens ; Mmes Marie Dupuis, dévideuse chez MM. Dubois et Charvet-Colombier, à Armentières ; Joséphine Bettembos, dévideuse à la Société anonyme d'Amiens.

M. Louis Lemaire, tourneur chez MM. V. Poulchain et Deroix frères, à Armentières ; Mme Clotilde Carpentier, fileuse chez MM. V. Poulchain et Deroix, à Armentières ; M. Auguste Debuse, surveillant du chauffage des métiers chez MM. C. Guilleminot aîné et Cie, à Sechin ; Mme Hortense Dupuis, ouvrière de filature chez MM. Merveille frères, à Tourcoing ; Flora Desrousseaux, ouvrière de filature chez MM. Merveille frères, à Tourcoing ; MM. Alfred Dupuis, ouvrier fileur chez M. Dupuis et fils, à Sechin ; Charvet-Coldenhier, à Armentières ; Jean-François Debourt, peigneur chez MM. Laurent frères, à Roncq ; Mmes Hélène Dupuis, fileuse chez M. Cardon-Masson, à Armentières ; Rosalie Bouquillon, dévideuse chez M. A. Mahieu, à Armentières ; Mme Clémence Dupuis, dévideuse à la Société anonyme d'Amiens ; Marie Doucet, bobineuse à la Société anonyme d'Am